

Le Damier, le 21 octobre 2009

La mobilité internationale pour études : un moteur de reproduction des élites ?

par Eugénie Terrier (Rennes 2)

Malgré la très forte augmentation du nombre d'étudiants à étudier à l'étranger – il y avait 108 000 étudiants internationaux dans le monde en 1950, ils sont 2,9 millions en 2006 (Unesco), la mobilité internationale pour études reste un type de migration encore peu connu. Au-delà de la présentation des flux migratoires étudiants dans le monde, cette intervention a pour objectif d'aborder cette forme de mobilité à partir de l'étude du rapport entre mobilité spatiale et inégalités sociales. Quelles ressources sociales faut-il mobiliser pour pouvoir concrétiser un projet d'études à l'étranger ? Existe-t-il des inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études ? A l'aval du déplacement, la mobilité internationale pour études permet-elle d'acquérir des ressources sociales et est-elle par conséquent un facteur de mobilité sociale ou un moteur de reproduction des élites ? Cette présentation s'appuie sur un travail de thèse sur les mobilités et les expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne. Une enquête quantitative et qualitative a permis de récolter et d'analyser 500 questionnaires remplis par des étudiants internationaux présents en Bretagne et de mener 30 entretiens auprès de ces mêmes étudiants et 12 entretiens auprès des acteurs concernés par leur accueil (directeurs des relations internationales des établissements, directeur de l'agence Campusfrance, etc.).

Flux migratoires étudiants et déséquilibres Nord-Sud

L'essor de la mobilité internationale pour études relève d'explications différentes selon les régions du monde. Alors que l'accroissement de la mobilité étudiante est plutôt le fait d'actions institutionnelles dans les pays du Nord (exemple du programme d'échanges européen Erasmus), il s'explique surtout par l'augmentation de la demande en enseignement supérieur dans les pays du Sud et les pays émergents (augmentation du nombre d'étudiants et insuffisance des formations universitaires locales).

Les mobilités étudiantes se font principalement des pays du Sud vers les pays du Nord, ou des pays du Nord vers les pays du Nord. Comme pour les migrations de travail, elles s'inscrivent dans des rapports inégalitaires entre les pays du Nord et les pays du Sud. Les flux d'étudiants internationaux se concentrent vers les pays industrialisés et plus particulièrement vers l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale : six pays accueillent à eux seuls 66% du total des étudiants internationaux. Les Etats-Unis arrivent en première place avec 22% des étudiants internationaux ; ils sont suivis (dans l'ordre décroissant) par le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Australie et le Japon.

A l'échelle mondiale, les premiers pays de départ sont des pays d'Asie (Chine, Inde, République de Corée, etc.), d'Europe occidentale (Allemagne, France, etc.) ou d'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada). Même si les taux de mobilité sont importants dans les pays du Sud (Afrique subsaharienne) du fait du manque de formations universitaires dans ces pays ; en nombres absolus, les étudiants en mobilité internationale sont principalement originaires des pays du Nord ou des pays émergents. Cette configuration géographique des flux migratoires mondiaux montre déjà l'existence d'inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études. Notons cependant que la France représente un pays d'accueil spécifique dans la

mesure où elle reçoit beaucoup d'étudiants africains (Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal) du fait de son passé colonial.

Mobilité internationale pour études et mobilité sociale

Mobilité internationale et capitalisation de ressources

Les ressources sociales que l'on prête à la mobilité internationale sont multiples et de diverses natures : apports linguistiques, apprentissage de l'interculturalité, développement personnel. Au-delà de ces bénéfiques communément associés au séjour d'études à l'étranger, les géographes ont mis en avant un autre type de ressources de la mobilité spatiale en lien avec l'appropriation des lieux (le « capital spatial » de Jacques Lévy) et les compétences géographiques (G. Ceriani, M. Stock). La mobilité internationale pour études permet en effet d'accumuler des savoirs sur les lieux que cela soit la ville d'accueil ou les lieux visités pendant le séjour et des savoir-faire avec les lieux à l'exemple de certains étudiants internationaux qui apprennent, grâce à leur séjour à l'étranger, à s'orienter dans les gares ou les aéroports.

Qu'elles aient une dimension spatiale ou non, la mobilité internationale permettrait d'acquérir un certain nombre de ressources, des savoirs et des compétences qui viennent s'ajouter au capital culturel des étudiants. Or, nous ne connaissons pas à l'heure actuelle de recherches et d'outils permettant de vérifier cette affirmation et de mesurer la quantité de ces savoirs. Dans les analyses existantes, les bénéfiques d'un séjour d'études à l'étranger sont souvent évalués à partir des discours des étudiants eux-mêmes, ce qui soumet ces allégations à la subjectivité des individus et au poids des représentations sociales de la mobilité.

Concernant l'impact du séjour d'études à l'étranger sur l'insertion professionnelle et la promotion sociale des individus, il s'avère que les études existantes n'arrivent pas aux mêmes conclusions selon la région d'origine des étudiants internationaux. Alors que les recherches sur les étudiants du Nord sont plutôt en désaccord sur l'effet positif du séjour à l'étranger sur la facilitation de l'embauche, le lien entre mobilité internationale pour études et mobilité sociale est plus significatif pour les étudiants du Sud et ceux des pays émergents. Ceci renvoie en partie aux différences de significations des migrations étudiantes selon le continent d'origine : les étudiants du Sud et des pays émergents reviennent chez eux avec un diplôme qu'ils n'auraient peut-être pas pu obtenir dans leur pays d'origine, ce qui leur procure de manière évidente une « longueur d'avance » par rapport aux étudiants qui n'ont pas été mobiles. Les étudiants du Nord, quant à eux, partent à l'étranger pour d'autres raisons comme l'apprentissage de la langue et la découverte d'un nouveau pays : les enjeux ne sont donc pas les mêmes.

La valorisation sociale de la mobilité internationale pour études

Les discours positifs sur la mobilité internationale pour études sont très souvent véhiculés par les personnes qui ont un intérêt à valoriser cette mobilité. Les entretiens avec les acteurs institutionnels ont montré que ces derniers encourageaient fortement la mobilité étudiante, entrante ou sortante, pour servir des intérêts politiques, économiques ou commerciaux. La mobilité internationale des étudiants est souvent considérée par les pouvoirs publics comme un moyen de participer au renforcement de la politique d'influence et au développement du rayonnement international du pays.

Par ailleurs, durant ces vingt dernières années, l'une des principales caractéristiques du développement économique est sa dépendance de plus en plus forte à l'égard de la production et de l'utilisation de nouvelles connaissances. Dans un contexte de diminution des effectifs dans les filières scientifiques, la venue des étudiants internationaux présente un enjeu important pour l'entretien de la capacité d'innovation. La mobilité des étudiants constitue alors un potentiel migratoire de travailleurs qualifiés, soit dans le cadre de leurs études, soit dans le cadre d'un recrutement ultérieur.

Les représentations sociales de la mobilité internationale pour études sont également très positives chez les familles et les étudiants eux-mêmes. Ces bénéfices imaginés et perçus par les étudiants renvoient pour la plupart à trois thématiques récurrentes : l'impact positif pour la future carrière, l'enrichissement personnel et les acquis culturels. Les étudiants estiment souvent que leurs études à l'étranger vont faciliter leur insertion professionnelle. D'ailleurs la motivation de départ la plus citée par les étudiants internationaux est l'amélioration des perspectives de carrière : dans l'enquête, 61% des étudiants internationaux donne cette raison pour expliquer leur décision d'aller étudier à l'étranger. Quelles que soient les différences culturelles, sociales ou économiques entre les sociétés de provenance, les entretiens auprès des étudiants internationaux ont donc révélé d'importants points communs dans les discours sur les apports de la mobilité internationale pour études. Cependant, au-delà de ce sens positif unanime, la valeur sociale accordée au séjour d'études à l'étranger peut varier en fonction du pays d'origine de l'étudiant et du pays d'accueil où a lieu le séjour.

Les impacts du séjour sur l'insertion professionnelle des étudiants sont relatifs à la distance sociale entre pays d'accueil et pays de départ et c'est cette distance relative qui détermine le niveau de valorisation sociale. En effet, si l'on prend l'exemple de la France, ce pays est de loin beaucoup plus valorisé par les étudiants en Afrique qu'en Europe. Un étudiant africain tire davantage de prestige d'un séjour d'études en France qu'un étudiant espagnol. Pour l'un, du fait du passé colonial, de la distance sociale et spatiale entre les deux pays, une image idéalisée du pays de Cocagne persiste alors que pour l'autre les très faibles distances économique et culturelle en lien avec l'intégration européenne atténuent la valeur du séjour d'études. C'est pourquoi nous pouvons parler de relativité géographique de la valeur sociale d'un séjour d'études à l'étranger.

La force de l'impact d'un séjour d'études à l'étranger serait donc davantage déterminée par les représentations sociales de la mobilité internationale pour études que par les apports véritables et « réels » de cette mobilité pour les individus. Même s'il est difficile de mesurer précisément les ressources acquises lors d'un séjour d'études à l'étranger, il est possible d'affirmer que les représentations positives associées à ce type de mobilité suffisent à participer à l'ascension sociale des étudiants internationaux qui acquièrent alors du capital symbolique.

L'accès inégal à la mobilité internationale pour études

Les résultats de l'enquête quantitative montrent que la mobilité internationale pour études est réservée aux familles les plus aisées. Lorsque nous prenons comme indicateur la catégorie socioprofessionnelle du père de l'étudiant, nous remarquons une large prédominance des emplois hautement qualifiés : 43% des étudiants internationaux de notre enquête sont issus d'une famille dont le père est cadre alors que seulement 4% et 3% des étudiants internationaux sont respectivement enfants d'employé et d'ouvrier.

L'effet de l'origine sociale sur l'accès à la mobilité internationale pour études est complexe car il renvoie à différents types de facteurs. L'inégale distribution des ressources économiques entre les différentes catégories sociales représente un premier élément d'explication. En effet, les études à l'étranger impliquent un coût supplémentaire par rapport à des études dans le pays d'origine, ce qui explique en partie la surreprésentation des étudiants issus de familles aisées.

Au-delà de la question des ressources économiques, le rôle de l'appartenance sociale doit également être analysé à partir du facteur culturel dans le sens où la mobilité internationale est plus courante et habituelle chez les familles appartenant aux catégories sociales les plus élevées.

Notons que pour les étudiants africains qui viennent en France, le capital social représente une alternative au manque de ressources financières. 60% des étudiants africains ont un membre de leur famille en France. Les réseaux de migrants permettent de réduire les coûts du séjour et rendent ainsi possible la mobilité pour études, surtout pour les étudiants issus des couches moyennes et les non-boursiers.

En revanche, il est plus difficile de contourner les obstacles institutionnels tels que les politiques migratoires des pays du Nord qui visent à restreindre l'arrivée d'étudiants des pays pauvres. Malgré la très forte demande des étudiants africains pour l'enseignement supérieur français, leur migration pour études est largement découragée car ils ne sont pas les étudiants désirés par les Etats en concurrence sur le marché mondial de la formation.

Avec la montée en puissance de la logique commerciale dans la conception de l'accueil des étudiants internationaux, les étudiants des pays du Sud ne sont pas considérés comme pouvant répondre aux intérêts économiques de la France contrairement aux étudiants des pays du Nord et des pays émergents. Conséquence de cette exclusion des étudiants africains des priorités nationales : très peu d'accords d'échanges sont signés entre la France et les pays africains.

Au delà des intérêts économiques et des critères de l'immigration choisie, l'argument complémentaire qui vient justifier les politiques restrictives à l'égard de la mobilité des étudiants du Sud est le fait que ceux-ci sont soupçonnés d'utiliser le statut d'étudiant pour passer entre les mailles du filet de la politique migratoire actuelle. Aux yeux des pouvoirs publics, la migration estudiantine des pays pauvres est une manière de contourner les obstacles juridiques élevés à l'égard de l'immigration classique (main-d'œuvre). En France, c'est la politique de délivrance des visas qui est utilisée pour limiter l'arrivée des étudiants des pays du Sud.

Conclusion

En raison de ces inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études, tous les étudiants du monde ne sont pas égaux face à l'acquisition des ressources de cette mobilité. Les obstacles étant plus nombreux pour les étudiants issus des familles ou des régions les plus pauvres, il est alors possible d'affirmer que la mobilité internationale pour études est en fait un moteur de reproduction des élites des pays du Nord et des pays émergents.

Ceci permet de déconstruire les discours dominants sur la survalorisation de la mobilité internationale pour études et sur la mobilité spatiale en général d'autant plus que cette mobilité est valorisée par ceux qui ont intérêt à la valoriser, c'est-à-dire les acteurs

politiques/économiques et les personnes qui ont elles-mêmes fait l'expérience d'un séjour d'études à l'étranger.

DEBAT

Pourquoi les étudiants choisissent particulièrement la Bretagne et observe-t-on des profils particuliers d'étudiants en Bretagne ?

Eugénie Terrier précise que les universités bretonnes sont moins un choix que le fruit du hasard. Pour les étudiants en programme d'échanges, le choix de la destination est souvent limité à deux ou trois villes ce qui ne leur permet pas de sélectionner véritablement en amont un lieu de destination. Par ailleurs, les étudiants qui viennent en France à titre individuel (sans accord d'échange) font plusieurs dossiers de candidatures et ils vont là où les universités les acceptent. Ainsi, les étudiants internationaux de Bretagne sélectionnent rarement cette région comme destination mais y arrivent par hasard. Toutefois, il y a aussi une part d'entre eux, particulièrement les étudiants africains, qui viennent en Bretagne car un proche y habite déjà, ainsi les solidarités se mettent facilement en place lors de leur arrivée.

Les profils d'étudiants s'observent davantage selon les cursus choisis. Par exemple, les universités rennaises se distinguent, l'une en tant que formation en sciences dites dures (Rennes 1) et l'autre en tant que formation en Lettres et SHS (Rennes 2). Etant donné les motivations de migration qui diffèrent selon les pays, on retrouvera davantage d'étudiants d'Afrique à l'université Rennes 1, qui ont une vision utilitaire de leur expatriation (quête d'un diplôme) ; tandis que les étudiants des pays du Nord sont plus nombreux à Rennes 2, avec l'objectif d'un épanouissement culturel au cours de leur formation. Cette distinction s'observe aussi lors de l'étude des mobilités une fois en Bretagne. Les étudiants du Nord ont aussi pour objectif de visiter la région où ils se trouvent tandis que les étudiants des Pays du Sud doivent avant tout réussir leurs études et envisagent moins de faire du tourisme.

Observez-vous une différence de profil entre les étudiants d'universités et ceux des écoles d'ingénieurs ou de commerce ? Et observez-vous que les étudiants qui ont été mobiles le sont après dans leur emploi ?

Dans les deux cas, Eugénie Terrier ne peut répondre à ces questions. D'abord parce que les bases de données n'existent qu'au sein des universités alors que pour les écoles, il faudrait collecter l'information dans chaque établissement. Les écoles n'ont pas créé une base de donnée commune ni à l'échelle régionale, ni à l'échelle nationale. Ainsi, seule son étude qui a porté sur 500 questionnaires peut donner des éléments mais le panel qui est en école n'est pas significatif en prenant le critère Etablissement. Ensuite, toutes les questions relatives à l'avenir des étudiants ne trouvent pas de réponse puisque son étude porte sur la mobilité pendant les études à l'étranger et non après. Peu d'études existent sur le devenir des étudiants. Certains établissements s'y intéressent mais le taux de réponse est souvent faible. Toutefois, l'enquête d'Eugénie Terrier a montré que 20% des étudiants internationaux interrogés projetaient, après leur séjour d'études en France, de chercher un travail dans un autre pays étranger.

Vous réfutez l'expression « capital spatial » portée par Jacques Lévy en privilégiant les expressions de « capital culturel » et « capital économique » définies par Pierre Bourdieu. Est-ce impossible d'observer un capital spatial avec les étudiants internationaux ?

Eugénie Terrier précise que le capital spatial défini par Jacques Lévy concerne les savoirs et les savoir-faire sur les lieux, connaissances et compétences que les individus peuvent réutiliser pour s'appropriier d'autres lieux. La notion de capital spatial telle qu'elle est présentée par Jacques Lévy est difficilement conciliable avec la théorie des capitaux de Bourdieu. Le capital spatial est constitué de lieux appropriés et de compétences permettant de s'approprier d'autres lieux. Or, l'appropriation idéelle de l'espace dans le sens d'incorporation cognitive des lieux n'est-elle pas en réalité que l'accumulation de connaissances théoriques et pratiques sur ces lieux, c'est-à-dire finalement du capital culturel ? De même, l'appropriation matérielle des lieux en tant que patrimoine foncier ne constituerait-t-elle pas qu'une partie du capital économique ? C'est pourquoi Eugénie Terrier préfère parler des ressources sociales de la mobilité internationale.

Compte-rendu : Charles-Edouard Houllier-Guibert et Eugénie Terrier
